



l'immobilier actif

BAREME DES HONORAIRES SERVICE GESTION

▲ HONORAIRES DE LOCATION

BIEN RESIDENTIEL		
Frais de visites, de constitution de dossier et de rédaction du bail	8 € / m ² en zone non tendue ou 10 € / m ² en zone tendue	Montant appliqué au Preneur et au Bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué
Frais d'établissement de l'état des lieux	3 € / m ²	
Frais d'entremise et de négociation	100 € / TTC	Montant appliqué au Bailleur

▲ HONORAIRES DE GÉRANCE (Deductibles des impôts*)

* Si vous optez pour le régime d'imposition des revenus fonciers au réel

BIEN RESIDENTIEL / MIXTE		
Frais de gestion courante	8.40 % / TTC TOUT INCLUS PAS DE FRAIS DE VACATION SUPPLEMENTAIRE	Montant appliqué au Bailleur en % des sommes encaissées.
Frais d'accès extranet	0.50 € / TTC	Montant appliqué au Bailleur par mois

Frais d'assurance loyers impayés	2.80 % / TTC	Montant appliqué au Bailleur en % du loyer annuel chargé
Frais d'assurance loyers impayés + Vacances locative	5.30 % / TTC	

BIEN ENTREPRISE / COMMERCE		
Frais de gestion courante	Sur devis Selon la taille du projet	Montant appliqué au Bailleur en % des sommes encaissées.
Frais d'accès extranet	0.50 € / TTC	Montant appliqué au Bailleur par mois